

## Modalités du Contrôle des Connaissances 2024 - 2025

### I. Règles de validation et compensation

La maquette comprend plusieurs Unités d'Enseignements (UE) constituées elles-mêmes d'Éléments Pédagogiques (EP) qui correspondent aux modules d'enseignements. Une UE est acquise lorsque l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 en tenant compte des coefficients des EP. L'acquisition d'une UE entraîne l'attribution des crédits correspondants.

Tous les EP se compensent au sein d'une UE à condition d'avoir composé pour tous. La défaillance à une épreuve empêche la compensation.

Les UE sont réparties sur deux semestres.

Toutes les UE se compensent au sein de chaque semestre et sur l'année sans note éliminatoire.

Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à la moyenne des UE du semestre, pondérés par les coefficients des UE. La validation d'un semestre entraîne l'acquisition de toutes les UE du semestre.

La compensation entre semestres est de droit pour les étudiants ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 à la moyenne simple des deux semestres.

La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux semestres. Si un semestre n'est pas validé par compensation, le jury peut procéder à la compensation entre les deux semestres. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

Ce master est organisé en session unique, ce qui signifie qu'il n'y a pas de rattrapage possible en cas d'échec.

### II. Jurys

Chaque semestre donne lieu à un jury. Dans le cadre de l'ESFAM, ces deux jurys se tiennent en même temps, après les soutenances de l'ensemble des mémoires de la promotion, habituellement au début du mois de décembre. Il est impossible d'obtenir un relevé de note ou une attestation de réussite avant la tenue de ce jury.

La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20 et strictement inférieure à 12/20
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20 et strictement inférieure à 14/20
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20 et strictement inférieure à 16/20
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20

Le Jury peut faire usage de points jury afin d'attribuer une mention.

### **III. Travail de fin d'étude**

Une période de stage en entreprise est obligatoire. Ce stage dure entre 3 et 6 mois et donne lieu à la rédaction d'une convention de stage signée par la structure d'accueil, l'étudiant et l'ESFAM. Pour les stages en France la convention de stage nécessite également la signature du directeur académique et la signature de l'Institut français de Bulgarie pour les étudiants non-européens. Le stage doit obligatoirement être inclus dans les limites de l'année universitaire du diplôme, c'est-à-dire qu'il doit être fini au plus tard au 30 décembre.

Une fiche de proposition de stage est à disposition des étudiants. Ils doivent la remplir et la soumettre pour validation à l'ESFAM qui la remettra également pour validation à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cette démarche doit obligatoirement être accomplie avant le début du stage, en tenant compte d'un délai de plusieurs jours pour la validation et la rédaction de la convention.

Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel encadré par un tuteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La validation du sujet de mémoire ainsi que la nomination du tuteur relèvent de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### **V. Procédure de sortie**

Dans le processus de la fin de vos études il est obligatoire avant de rentrer dans votre pays ou avant de vous diriger vers le lieu de votre stage, de valider la fiche de sortie de l'ESFAM et de la remettre auprès du service de scolarité de l'ESFAM.

### **IV. Redoublement**

En cas de non-validation de l'année académique, le redoublement ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université Paris I, sur proposition du Directeur d'UFR et précédé également par l'accord du Directeur de l'ESFAM. Dans ce cas, l'ESFAM assure le suivi de la réinscription universitaire à l'ESFAM et à l'Université Paris I, ainsi que l'organisation des examens à repasser et/ou de la soutenance du mémoire professionnel.

La réinscription n'ouvre pas droit à l'obtention d'un visa.

**Le diplôme délivré à l'issue de la formation est de Master Economie Internationale, parcours Transport Internationaux - Europe Centrale et Orientale, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France.**

**Master : Économie Internationale et Environnement**

Parcours : TRANSPORTS INTERNATIONAUX – EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (valable jusqu'au 30/09/2025)					
Unités d'enseignement UE et éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
UE 1 "Enseignements fondamentaux"				23,5	4
1 cours au choix parmi					
Cours optionnel	<i>Économie des transports</i> <i>Alain Sauvant / Tsvetelina Marinova</i>	36	0	4	4
Cours optionnel	<i>Module au choix (+ dossier spécifique) dans les Masters de l'ESFAM</i>	18	0	4	4
<b>9 cours obligatoires</b>					<b>15,5</b>
Cours obligatoire	<i>Droit et organisations des transports aériens</i> <i>Axelle Cartier</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Droit et organisations des transports maritimes</i> <i>Simeon Gechev</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Droit et organisation des transports terrestres en ECO</i> <i>Simeon Gechev</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Assurance transport</i> <i>Nicolas Chambon</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Géographie et géopolitiques des transports</i> <i>Antony Todorov</i>	20	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Coût de transport et contrôle de gestion</i> <i>Benoit Nautré</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Management de la chaîne logistique</i> <i>Ibrahim Chitou</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Management et méthodologie de projets collectifs</i> <i>Benoit Nautré</i>	19	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Anglais du transport</i> <i>Velislava Banova</i>	0	30	2,5	2,5

UE 2 "Enseignements appliqués"					9
Cours obligatoire	<i>Transport multimodal</i> <i>Herve De Tarade</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Management des réseaux de transport et de l'information</i> <i>Jacques Pons</i>	19	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Transition énergétique et transports durables</i> <i>Marc Geffrault</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Étude de cas 1</i> <i>(Aéroport, Logistique, Mer Noire, Multimodal)</i> <i>A Cartier, I Chitou, A Dupont, H De Tarade</i>	48	0	4	4
UE 3 "Pratiques professionnelles"					1,5
Cours obligatoire	<i>Douane, Crédoc, Incoterm</i> <i>Marc Geffrault</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Conférences de professionnels du transport</i>	0	10	0	VAL
Cours obligatoire	<i>Visites de sites et d'entreprises de transport</i>	0	10	0	VAL
<b>Total S3</b>		<b>277</b>	<b>50</b>		<b>30</b>
		<b>327</b>			
<b>Volume horaire étudiant S3</b>		<b>277</b>	<b>10</b>		

Unités d'enseignement UE et éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 4</b>					
UE 1 "Enseignements fondamentaux"					7,5
Cours obligatoire	<i>Contrat de transport</i> <i>Nicolas Chambon</i>	18	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Logistique internationale</i> <i>Jacques Pons</i>	15	0	1,5	1,5
<b>1 cours au choix parmi</b>					
Cours optionnel	<i>Recherche collective Aérienne</i>	30	0	4	4

	<i>Ariane Dupont/ Marc Geffrault</i>				
Cours optionnel	<i>Recherche collective Maritime</i> <i>Marc Geffrault</i>	30	0	4	4
Cours optionnel	<i>Recherche collective Terrestre</i> <i>Ariane Dupont</i>	30	0	4	4
<b>UE 2 "Enseignements appliqués"</b>					22,5
Cours obligatoire	<i>Économie du transport aérien</i> <i>Gézia Damergy</i>	18	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Économie du transport maritime</i> <i>David Guerrero</i>	18	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Économie des Transports Ferroviaires</i> <i>Armand Toubol</i>	12	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Économie des Transports Fluviaux</i> <i>Antoine Frémont</i>	12	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Économie des Transports Routiers</i> <i>Jean-Paul Meyronneinc</i>	12	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Transport intermodal</i> <i>Vanessa Casadella</i>	15	0	1,5	1,5
Cours obligatoire	<i>Étude de cas 2</i> <i>(Aérien, Ferroviaire, Fluvial, Routier)</i> <i>G Damergy, A Toubol, A Frémont, JP Meyronneinc</i>	48	0	4	4
Cours obligatoire	<i>Mémoire</i> <i>Collégialité</i>	0	0	10	10
Cours optionnel	<i>Affrètement, Matières dangereuses, Qualité</i> <i>Abdellaoui Mustapha</i>	15	0	0	VAL
Cours obligatoire	<i>Conférences de professionnels du transport</i>	0	10	0	VAL
Cours obligatoire	<i>Visites de sites et d'entreprises de transports</i>	0	10	0	VAL
<b>Total S4</b>		<b>273</b>	<b>20</b>		<b>30</b>
		<b>293</b>			
<b>Volume horaire étudiant S4</b>		<b>273</b>	<b>20</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>550</b>	<b>70</b>		<b>60</b>

**Calendrier académique MTI 2024 - 2025**

04 octobre 2024 – 20 décembre 2024	Activités d'enseignement (cours, travaux pratiques, examens)
21 décembre 2025 – 05 janvier 2025	Vacances de fin d'année
06 janvier 2025 – fin avril 2025	Activités d'enseignement (cours, travaux pratiques, examens, soutenances du mémoire collectif)
01 mai 2025 – 30 décembre 2025	Stage professionnel
20 novembre 2025	Dépôt de la version finale du mémoire individuel
24 novembre 2025 – 28 novembre 2025	Soutenance du mémoire individuel
Fin décembre	Délibération du master

**L'ESFAM sera fermé à l'occasion des jours fériés en Bulgarie.**

**Ce calendrier est indicatif et peut être modifié en cas de force majeure.**